

**Synthèse du livre de Sylvie Lupton**

 **« Economie des déchets. Une approche institutionnaliste »,** collection « Ouvertures économiques », Bruxelles, De Boeck, 2011, 264 pages.

*24, 50 euros*

Ce livre tente de démontrer que l’économie des déchets doit être considérée comme une économie à part entière. Les déchets sont des sous-produits de nos systèmes de production, de traitement et de consommation. Ils représentent une dimension importante de nos économies développées ou en développement, et pourtant les économistes n’ont pas suffisamment pris en compte ces biens particuliers destinés à l’abandon. Certains économistes mentionnent la particularité des biens à valeur nulle ou négative comme Jevons (1871). Malgré ces travaux, il y a une lacune incontestable dans le domaine de l’économie des déchets.

Étudier l’économie des déchets, c’est concevoir l’économie autrement. Les déchets sont dotés de particularités économiques en termes d’utilité, de valeur marchande, mais aussi en termes de droits de propriété. Elles sont distinctes de la réflexion sur les marchandises à valeurs d’usage et d’échange positives. L’économie des déchets consiste à analyser les filières de valorisation (recyclage, valorisation agricole, incinération avec récupération d’énergie) et d’élimination (mise en décharge ou incinération simple). L’étude de ces deux filières nous amène à constater que l’économie n’est pas uniquement liée à la création de valeur (les déchets à valeur positive qui peuvent être réintégrés dans les circuits de production et de consommation). Les sciences économiques doivent également s’attacher à analyser la destruction de la valeur. Notre étude de l’économie des déchets dévoile cette double facette de l’économie.

Cet ouvrage s’inscrit dans une démarche institutionnaliste considérant les règles communes comme un facteur endogène dans la compréhension de l’économie. Notre démarche a un caractère pluridisciplinaire intégrant les analyses historiques, juridiques et sociologiques des déchets (ainsi que des recherches en urbanisme et en gestion). Nous tenterons de comprendre la genèse du problème des déchets dans la société capitaliste, basée sur le processus schumpétérien de « destruction créatrice », et caractérisée par une économie de la vitesse encourageant l’obsolescence planifiée. Nous observerons l’évolution de la quantité des déchets générés (déchets municipaux, déchets des différents secteurs d’activité économique) au sein de l’Union européenne, en nous appuyant sur les statistiques européennes (AEE, Eurostat) et de l’OCDE.

Après avoir confronté les thèses de Pigou (1920) et Coase (1960), nous montrerons qu’il est difficile d’évaluer la supériorité d’un instrument par rapport à un autre si l’on prend en compte tous les facteurs qui se juxtaposent dans la réalité (intérêts politiques et sociaux, univers incertain…). Nous nous baserons sur des études de cas européennes (Allemagne, Angleterre, Belgique, France, Pays Bas…) ainsi qu’un certain nombre de pays de l’OCDE (Canada, Etats-Unis, Suisse) pour illustrer les atouts et les limites de chaque instrument de politique publique (réglementation, taxes, permis négociables, système de consigne, approches volontaires…). Nous analyserons comment la politique européenne des déchets a évolué en privilégiant les instruments économiques et les approches volontaires. Nous consacrerons un chapitre à l’évolution historique de la coordination de la collecte des déchets à travers la coercition, l’Etat, et l’échange, en nous basant sur l’histoire de la gestion des déchets ménagers en France. Enfin, on ne peut traiter l’économie des déchets sans approfondir la question des conflits. Nous dégagerons les limites du syndrome NIMBY, qui ne permet pas de comprendre la complexité des conflits liés à l’implantation d’une usine de traitement des déchets. Nous mettrons en avant d’autres types de conflits. Certains d’entre eux peuvent porter sur le caractère indéterminé du déchet composé d’une multitude de substances dont les effets environnementaux et sanitaires sont encore incertains. Le concept de biens indéterminés (Lupton, 2005) sera introduit, puisqu’il permet d’appréhender ce type de conflits autour des caractéristiques environnementales et sanitaires des déchets, qui peuvent restreindre ou provoquer l’effondrement d’un marché.

Cet ouvrage s’adresse aux étudiants de niveau Master et Doctorat, et aux enseignants de l’université, des écoles d’ingénieurs et des grandes écoles. Il intéressera aussi les entreprises, comme la problématique des déchets représente une dimension essentielle à la RSE.

Ce livre s’adresse également aux instances publiques locales, départementales, régionales, et européennes, ainsi qu’aux associations de consommateurs et associations environnementales.

Le livre est composé de cinq chapitres.

|  |
| --- |
| PLAN DE L’OUVRAGE |
| Chapitre 1. Le déchet : définition et contours théoriques |
| Le premier chapitre clarifie toutes les notions théoriques constitutives de l’économie des déchets. Nous définissons ce que nous entendons par déchet, du point de vue étymologique, juridique et avant tout économique. Les concepts de valeur, d’utilité, la différence entre déchet et marchandise, l’articulation entre les déchets et les droits de propriété sont élucidés. Les notions de produit joint et d’externalités provoquées par les déchets sont définies dans ce chapitre. Nous approfondissons le cadre théorique dans lequel nous nous inscrivons en clarifiant les concepts de rationalité, de production, de consommation. Nous développons la dynamique de marché spécifique à nos sociétés capitalistes en explicitant l’économie de la vitesse et le phénomène d’obsolescence planifiée. |
| Chapitre 2. Les déchets générés et les filières de gestion |
| Les différents types de déchets sont explicités (déchets municipaux, déchets des différents secteurs d’activité économique). Nous détaillons les statistiques européennes des différents déchets produits. Puis, les filières de gestion (valorisation et élimination) sont explicitées. |
| Chapitre 3. L’histoire de l’évolution de la gestion des déchets (l’exemple des déchets ménagers en France) |
| Ce chapitre s’attarde sur l’analyse historique de la gestion des déchets, en se basant sur la gestion des déchets ménagers en France. Nous sondons l’importance de la culture et de l’acquisition des connaissances comme condition préalable au changement institutionnel vers une pratique de collecte sélective des déchets ménagers. Nous expliquons les facteurs déterminants dans la participation grandissante du secteur privé quant à la gestion de ces déchets. Nous examinons la place actuelle des différentes filières de gestion (recyclage, mise en décharge, incinération, épandage agricole…) et les raisons de la prédominance de certaines filières comme la mise en décharge. Nous nous questionnons sur le respect des principes de service public en France (égalité, adaptabilité et continuité). |
| Chapitre 4. Instruments de politique publique et gestion des déchets |
| Après avoir développé les thèses de Pigou (1920) et de Coase (1960), nous mettons en avant les éléments qui rendent le choix d’un instrument de politique publique problématique pour les décideurs. Nous soulignons le poids des lobbies dans la construction et l’application des politiques publiques. En dernier lieu, nous expliquons l’évolution de la politique européenne des déchets, et son influence sur le développement de certains instruments de politique publique (instruments économiques, mesures volontaires). |
| Chapitre 5. Conflits autour des déchets |
| Ce chapitre approfondit les conflits autour des déchets, qui ne peuvent être réduits au « syndrome Nimby » (*not in my backyard*, pas dans mon arrière-cour). Nous nous penchons sur la nature des conflits. Nous creusons ensuite l’analyse économique existante du syndrome Nimby et nous en dressons les limites. Enfin, nous proposons une caractérisation plus complète des contestations portant sur les déchets. |
| Conclusion |
| Après avoir synthétisé les résultats de cet ouvrage, la conclusion explore les pistes d’approfondissement pour des recherches à venir, portant sur l’économie des déchets dans les pays en voie de développement et dans les pays émergents. Enfin, nous entamons une analyse prospective sur l’avenir des déchets. Nous imaginons deux scénarios contrastés sur l’évolution de la production et de la gestion des déchets municipaux dans l’Union européenne. Le premier scénario suppose une priorité européenne accordée à la croissance au détriment de la politique des déchets (aucune priorité à la prévention à la source). Le deuxième scénario suggère que l’Union européenne devienne exemplaire en matière de politique environnementale, en construisant une politique obligeant les États membres à développer la réduction à la source, le réemploi et le recyclage. La plausibilité de ce dernier scénario dépendra de la volonté politique des décideurs à l’échelle locale, nationale et européenne. |